

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 mars 2019

Excusés : M. Vicente (pouvoir à P. Bonnaire), J. Gallin-Martel (Pouvoir à L. Glad), JP Mailles (Pouvoir à B. Belony), X. Francisco.

Secrétaire de séance : Chantal Jacobs

Garantie d'emprunt à SEMCODA : La Société NEOXIA réalise 13 pavillons en accession sociale qui seront rachetés en VEFA par SEMCODA. Il convient de garantir à hauteur de 30%, un emprunt de 1 800 800€ contracté par SEMCODA, au taux de 1,75% sur 30 ans pour la réalisation de 13 logements en PSLA. Les 70% sont garantis par la CAPI. La garantie sera levée au fur et à mesure des remboursements effectués, consécutifs aux ventes au profit des acquéreurs des logements. En cas d'invendus au terme de 18 mois de l'achèvement, les lots seront transformés en PLS. (Unanimité)

Choix de l'entreprise pour les travaux de réhabilitation du Stade des Mûriers : 5 entreprises ont répondu à la consultation organisée. Parcs et sports, pour un montant de 509 820,48€ TTC (note 100/100), Tarvel : 528 917,16€ (98/100), Vert et Sport : 545 550,82€ (87,38/100), Laquet : 560 080,80€ (note 63,41/100), Coseec : 625 422,00€ (46,61/100). Le dossier de Parcs et Sports a fourni dans les temps l'habilitation de son gazon synthétique. Proposition de retenir la proposition de Parcs et Sports. (15 pour – 3 abstentions)

Fourniture d'aménagements complémentaires au gymnase : Proposition de la société Playgonex (Protec sport) pour fourniture d'un jeu de deux panneaux d'entraînement latéraux (2876,00€TTC), d'un jeu de mousses de protection pour les panneaux principaux (461,26€ TTC) et remplacement d'un vérin hydraulique pour un panneau existant. (Unanimité)

Personnel : Avancement de grade -création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe et suppression d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe. Création d'un poste d'attaché et suppression d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe. (Unanimité)

Convention avec les Francas : Convention pour gestion des animateurs pour le Centre Aéré 2019 pour un montant de 8935,40€. (Unanimité)

Convention avec le centre de gestion : Mise à disposition d'un personnel de remplacement (pour le poste Accueil pendant un congé de maternité). (Unanimité)

Subvention 2019 : Principe de maintien des subventions aux associations, malgré la baisse des dotations.

Subvention au CCAS : 15 000 € nécessaire pour l'équilibre du budget prévisionnel en cours de préparation. (Unanimité)

Centre de Loisirs – Arrêt des dates d'ouverture du Centre de Loisirs du 8 au 26 Juillet 2019. Les prix de journées 2019 sont majorés de 2% : QF de 0 à 290 – 4,70€ ; QF de 291 à 580 – 7,10€ ; QF 581 à 742 – 9,70€ ; QF 743 à 952 – 12,20€ ; QF 953 à 1232 – 14,80€ ; QF 1233 à 1353 – 17,65 ; QF sup à 1354 – 18,90 ; Hors commune QF inf à 1000 – 19,95€ ; Hors commune QF sup à 1000 – 20,40. (Unanimité)

Ludothèque hors des murs : Accord unanime pour accueillir la ludothèque du Centre des Familles de la CAF les jeudis du mois de Juillet.

Ciné-été : Accord unanime pour reconduire la convention de partenariat avec Bourgoin-Jallieu pour la séance se déroulant dans le quartier de Bous sieu.

Mud Day 11 mai 2019 : Proposition de 8 dossards à chaque commune – Information sera faite dans le prochain TUN.

Chantier de la Salle d'Arts Martiaux : Sur le lot numéro 1 – terrassements maçonnerie – constat d'une plus-value de 6 183,05€ et d'une moins-value de 3651,50€, donc nécessité d'un avenant de 2 531,55€ représentant 5,16% du montant du lot. (16 pour et 2 abstention).

Déclarations préalables :

Damien Danger : parcelle AD 438, en zone Ub au PLU, Blanc et bleu Bg2 au PPR pour modification du portail, 277 allée de Montizet.

Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle A 132, en zone N au PLU, Rouge RC, Rv Rv au PPR pour construction d'un abri de jardin de 6,60m² chemin des Ravineaux.

Bertrand Haas : parcelle AB 633, en zone Uia au PLU, pour mise en place d'une clôture, 78, rue des Prairies.

Permis de construire :

Ender Murat : parcelle B 188, en zone AUb OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, allée Rose Valland.

SCI Cycajely : parcelle AC 460, en zone AUi au PLU, blanc et rouge RCs au PPR, pour construction d'un entrepôt industriel allée Jean-Jacques Rousseau.

Selim Onel : parcelle AB 188, en zone AUb OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Allée Rose Valland

Gaëtan Gippet : parcelle AB 188P, en zone AUb OA2 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, Allée rose Valland.

